

EXCLUSIF

# Omar Raddad parle

Le 22 juin, au cinéma, sort « Omar m'a tuer », le film tiré de l'affaire Omar Raddad. Ce dernier clame toujours son innocence. Il se confie au *Point*.

PAR FRANÇOIS-GUILLAUME LORRAIN ET CHRISTOPHE ONO-DIT-BIOT

**A vif.** Omar Raddad devant le palais de justice de Toulon. Un souvenir le fait craquer : le jour où il est rentré chez lui, après la prison, et que son fils l'a appelé « Monsieur ».

C'est le film dont tout le monde parle. « Omar m'a tuer », adaptation au cinéma de l'affaire Omar Raddad. En 1991, un homme, marocain, jardinier, est accusé du meurtre de la femme qui l'emploie, Ghislaine Marchal, retrouvée poignardée dans la cave de sa maison de Mougins, dont la porte est bloquée de l'intérieur. Sur la porte, une inscription en lettres de sang, celui de la victime : « Omar m'a tuer ». Le jardinier, qui a toujours clamé son innocence, fait sept ans de prison avant d'obtenir une grâce partielle. Libéré en 1998, il continue à œuvrer pour sa réhabilitation. Depuis décembre 2000, date de la découverte de traces de deux ADN masculins mêlés au sang de Ghislaine Marchal, et qui ne correspondent pas à l'ADN de Raddad, le « *coupable fabriqué* », selon l'expression de Jean-Marie Rouart (1), ne cesse de réclamer une révision de son procès. Pouvoir de la fiction sur la réalité ? Puissance des passions que le cinéma inspire ? En mai, soit un mois avant la sortie du film, le parquet de Grasse a demandé à un expert d'établir un profil génétique à partir de ces traces d'ADN afin d'effectuer des comparaisons.

Coupable ? Non coupable ? *Le Point* a rencontré Omar Raddad. L'homme est impressionnant. Visage émacié, silhouette taillée à la serpe, il a le débit vif et connaît son dossier sur le bout des doigts. Répétant sans arrêt la chronologie des faits à la minute près, mimant avec les mains chaque détail de cette journée qui, il y a vingt ans, le mena en prison. Il est à cran. Une petite veine bleue tressaille sur sa pommette gauche. Constattement, les deux billes noires

de son regard se plantent dans vos yeux, comme s'il avait peur de vous lâcher, comme s'il avait peur de ne pas être cru, encore une fois. Un souvenir, brusquement, le fait craquer : le jour où il est rentré chez lui, après la prison, et que son fils l'a appelé « Monsieur ». C'est dans le film. On lui demande si ça s'est vraiment passé comme ça. Il nous dévisage alors comme si nous l'avions insulté, nous demande d'arrêter le magnétophone et fond en larmes. Sort dix minutes fumer une cigarette, revient et dit qu'il s'en veut de pleurer devant des étrangers et nous en veut, à nous, de demander si ce qu'on a vu à l'écran a bien eu lieu, si les dialogues qu'on a entendus ont vraiment été prononcés. Pour lui, « Omar m'a tuer » n'est pas un film. C'est sa vie qu'il revoit.

**Le Point :** Qu'avez-vous ressenti en voyant le film ?

**Omar Raddad :** Ce n'est pas un film. Pour moi, ce n'est pas un film. Même si, pour vous, ça l'est. Tout est vrai. L'histoire est vraie, les mots sont vrais. Même l'appartement où j'habitais, en 1991, au Cannet, est vrai. Pour moi, ce n'est pas un film. C'est peut-être comme un rêve. Je n'arrive pas à l'expliquer. La première fois que je l'ai vu, je suis tombé malade, tout bougeait autour de moi. J'ai tout refait dans ma tête. J'avais 28 ans, vous savez. Et, dans le film, je vois mon père pleurer. Après sa visite au parloir. Je ne le savais pas. J'étais rentré dans ma cellule, je ne l'avais pas vu pleurer.

**Vous voulez dire, votre père dans le film...**

Pour moi, c'est mon père. C'est mon père que je vois. Comment il a souffert. Toute ma famille a souffert avec moi. Vous voulez savoir ce que j'ai ressenti ? J'ai ressenti l'injustice. Personne ne mérite la prison pour rien. Et puis... On parle beaucoup d'Omar Raddad. Mais il y a deux victimes, l'une a fait de la prison, l'autre est morte. Elle a souffert énormément. Je ressens de l'injustice. Quand je vois le film, devant l'écran, j' imagine la suite et je ne me trompe pas, évidemment, sur la suite des événements. Garde à vue-cellule-parloir. Je suis désolé de le dire, mais pour moi, ce n'est pas un film. C'est comme si une caméra avait tout filmé au moment où ça se passait. Une caméra cachée, comme dans « Surprise sur prise » ! ■■■



« POUR MOI, « OMAR M'A TUER » N'EST PAS UN FILM, MÊME SI POUR VOUS ÇA L'EST. TOUT EST VRAI. »  
OMAR RADDAD

■■■ Le film vous montre en train d'écrire, dans votre cellule, la phrase « Omar m'a tuer » ...

Tout est juste, je vous le répète. En prison, j'avais appris à écrire mon prénom. Je l'ai fait dans le noir. Dans la cave où les deux gendarmes ont découvert Mme Marchal, il y avait le noir total. J'ai essayé de voir si c'était possible de bien écrire dans le noir. Je ne l'ai pas écrite une fois, mais des centaines de fois. Et, ensuite, je prenais mon briquet et j'allumais pour voir. C'est impossible. Pas besoin d'expert ! Si quelqu'un est capable de le faire, d'accord, j'admets. Dans le regard des gens à qui vous parlez, à nous par exemple, vous cherchez à lire votre innocence ?

Je ne me pose même pas la question. Je le sens. Mais quand vous sentez que quelqu'un doute ?

Je ne l'ai jamais senti.

**Au réveil, vous pensez à quoi ?**

A la même chose depuis vingt ans, au combat de ma vie. Omar Raddad est libre depuis le 4 septembre 1998, mais dans sa tête il est toujours derrière les barreaux. Et il en sera ainsi tant que le vrai coupable ne sera pas en prison. Beaucoup me disent : « Vous êtes libre, tranquille, vous avez une famille... » Mais c'est facile à dire ! Je n'arrive pas à trouver le mot. Parfois on dit : « Ça fait mal ». C'est beaucoup plus que ça !

**Vous en parlez à vos enfants ?**

Tous les jours. A l'époque, je ne voulais pas en parler. Mais ils savent tout, de toute façon. Quand je suis arrêté, j'ai deux garçons : l'un a 28 jours, un bébé, il est né avec ça. L'autre, le grand, 3 ans et demi. Moi, je ne savais pas que j'allais rester sept ans. Je me disais, je vais sortir demain... Mais des mois, des années ont passé. Et à ma femme, au début, je lui ai dit : « Au grand, il ne faut pas dire que son père est en prison. » Mais il l'a découvert tout seul. Ma femme m'a dit alors : « Il a

**« BEAUCOUP ME DISENT : "VOUS ÊTES LIBRE, TRANQUILLE, VOUS AVEZ UNE FAMILLE..." MAIS C'EST FACILE À DIRE ! JE N'ARRIVE PAS À TROUVER LE MOT. PARFOIS ON DIT : "ÇA FAIT MAL". C'EST BEAUCOUP PLUS QUE ÇA ! »**

compris, maintenant il faut lui dire la vérité. » Au petit on n'a rien dit du tout. Et il croyait que son père était le frère de sa mère. Et puis, j'ai été gracié, j'ai su que j'allais sortir, les retrouver et, en prison, malheureusement, on ne peut pas acheter de cadeau. J'ai fabriqué un bateau pour le petit. Je suis rentré chez moi. Il y avait toute la famille. Je lui ai donné le bateau... Et après... On lui a demandé qui lui avait donné le bateau... Il a dit : « C'est le Monsieur »...

**A quoi ressemble une journée d'Omar Raddad ?**

Ce n'est pas une vie. On ne vit pas, parce qu'on ne peut pas vivre. Je pense toujours à ça. Quand j'ai oublié quelque chose, je dis : « J'ai dû le laisser dans ma cellule. » Quand je sors, je parle de la « promenade »... Pour répondre à votre question, jusqu'en 2002, j'ai travaillé. Et puis, le ministère du Travail m'a arrêté. J'ai reçu ma carte d'invalidité. Du coup... Je regarde beaucoup la télé. J'aime les histoires vraies. Surtout les émissions sur la justice. « Faites entrer l'accusé », par exemple. Malheureusement, quand ils ont fait une émission sur moi, ils ne m'ont pas donné la parole.

**Qu'est-ce que vous espérez du film ?**

La vérité. Avant de dire oui à Rachid Boucharab (NDLR : le premier à avoir eu l'idée de faire un film sur Omar Raddad) et Roschdy Zem, j'ai demandé à mes enfants. J'ai dit oui pour eux. J'avais écrit mon livre en 2002, mais lire, ce n'est pas voir. Dans le film, je vois mon père pleurer, et déjà, ça me fait quelque chose. Imaginez pour eux, voir leur père après deux mois et demi de grève de la faim. Voir leur père pris au piège. Voir leur père avaler un rasoir...

**Vous pensez que la justice s'est acharnée contre le petit jardinier marocain ?**

Parce que je suis marocain ? C'est ce que M<sup>e</sup> Vergès, mon avocat, a dit, mais je ne peux pas le dire. Imaginez

« JE NE ME POSITIONNE PAS EN TANT QUE JUSTICIER » **ROSCHDY ZEM**



**Le Point :** Pourquoi un film sur Omar Raddad ? L'affaire vous avait-elle bouleversé ?

**Roschdy Zem :** Non.

Pour moi, c'était un feuilleton judiciaire, que je suivais comme tout le monde à l'époque, ni de loin, ni de près. C'est l'homme qui m'intéressait, l'anonyme devenu icône médiatique. L'homme qui

n'a plus de nom, que tout le monde appelle « Omar ». Son apparence aussi : Omar Raddad m'a toujours fait penser à une statue de Giacometti. Il déclenche des fantasmes chez les gens car rien ne transparait de ses émotions.

**Quand avez-vous rencontré Omar Raddad ?**

Avant de commencer à travailler. Avec Sami. J'ai découvert l'inverse du Omar Raddad de 1991 : un moulin à paroles

maîtrisant totalement le Code pénal ; un combattant qui a décidé de passer à l'offensive.

**Votre film est en empathie avec lui. Vous le jugez innocent ?**

Quand j'ai commencé le film, l'idée qu'il soit coupable ou innocent m'était indifférente. J'avais pris pour argent comptant le fait que, s'il avait été jugé et condamné, c'est qu'il était le meurtrier. C'est uniquement pour le projet que je me suis plongé dans les détails et que j'ai découvert toutes les zones d'ombre qui, à l'époque, m'avaient échappé.

**Le film est-il fait pour le réhabiliter ?**

Je ne me positionne pas en tant que justicier. C'est son histoire qui m'intéresse, et la réalité devait, au départ, servir la fiction. Je m'aperçois que l'affaire est en train de me rattraper, puisque, après avoir refusé pendant neuf ans, la chancellerie a accepté, trois semaines avant la sortie du film, de comparer les ADN. Est-ce que cela a un rapport avec le film ? Je n'en sais rien. Si c'est le cas, on peut s'en réjouir, on peut aussi s'en inquiéter. Tant mieux pour Raddad. La suite appartient à la justice. Dans le film, les éléments de décharge sont là, mais aussi les éléments à charge, et tous ceux qui pensent qu'Omar Raddad est coupable ne changeront pas d'avis en voyant « Omar m'a tuer » ■ **PROPOS RECUEILLIS PAR C. O.-D.-B. ET F.-G. L.**



Réalité. Omar Raddad lors de son arrestation en 1991.



Fiction. Sami Bouajila dans le rôle d'Omar Raddad.

Patrick Dils, quinze ans pour rien, mais il était français. L'affaire d'Outreau ? Douze innocents en prison, et aucun Arabe ! Mais, oui, j'étais le petit jardinier. Je parlais très mal le français, au commissariat, ils m'ont refusé l'interprète. Lors de la délibération, la plupart des jurés voulaient voter mon innocence. Mais le président leur a dit : attention, ne vous trompez pas, il est malin, il fait semblant, mais j'ai trente ans d'expérience, il est coupable. Ils sont restés sept heures et demie à délibérer. Je n'ai pas été condamné par les jurés, mais par une seule personne. Et aujourd'hui je dis à cette personne : est-ce que vous êtes satisfait que celui qui a tué Mme Marchal n'ait fait que sept ans de prison ? Ça mérite trente ans ! Si vous êtes sûr que c'est Omar Raddad, demandez un deuxième procès ! De quoi ils ont peur ? Ils ne le font pas parce qu'ils savent que ce n'est pas moi. Or, c'est moi qui demande un deuxième procès : la vraie partie civile, c'est moi.

**On a commencé à fouiller dans votre vie, comment avez-vous vécu tout cela ?**

Puisqu'il y avait écrit « Omar m'a tuer », il fallait un mobile : pourquoi il a tué sa patronne ? Omar joue au casino, il a donc besoin d'argent. La femme de chambre raconte que j'allais demander une avance à ma patronne à la fin de ma journée. Comment le savait-elle, alors qu'elle travaillait le matin ? C'est quand même très bizarre, non ? On prétend que 2 000 à 3 000 francs ont disparu du sac de Mme Marchal. Mais on ne l'indique pas tout de suite. Seulement après que j'ai dit que je jouais au casino. Là-dessus, on rajoute les prostituées. Les gendarmes font venir ma femme, ils lui offrent un verre d'eau : Mme Raddad, asseyez-vous, buvez un peu. Madame, vous savez que votre mari vous trompe. Dire cela à une épouse...

**Vous n'avez jamais été heureux depuis ?**

Si, une fois, en 2002. Il faut que je rappelle quelque chose : toutes les preuves que je peux trouver pour prouver mon innocence, la justice les a brûlées, y

compris le corps de Mme Marchal. Qu'est-ce qu'on a gardé ? Les portes, parce que c'est la seule preuve contre Omar Raddad. J'ai été arrêté pour ça, et condamné pour ça. Mon avocat a demandé une expertise du sang de Mme Marchal. On y trouve deux autres empreintes génétiques mélangées au sang de Mme Marchal. La justice m'a demandé – parce que je n'étais pas obligé, j'étais libre – si j'étais volontaire pour faire le test, pour comparer avec mes empreintes. Mon avocat m'a dit : « Attention, si c'est tes empreintes, tu es cuit ! » Mais moi je les connaissais d'avance, les résultats ! Je suis venu à Paris en payant le billet de ma poche. Et, évidemment, ce n'était pas les miennes. Et là j'ai vraiment été heureux. Je me suis dit que le cauchemar était terminé. Mais M<sup>e</sup> Kiejman a dit que ce n'était pas important. Alors pourquoi on me fait faire cette comparaison si ce n'est pas important ?

**Pouvez-vous nous parler de la victime, qu'on évoque rarement ?**

Mme Marchal, elle était comme ma mère. Je dis comme ma mère, parce que j'ai une mère au Maroc, mais, ici, il y avait quelqu'un qui s'était occupé de moi. Elle était très gentille. Elle connaissait mon père depuis 1962, car il était jardinier chez sa voisine. Quand mes enfants sont nés, elle m'a fait plein de cadeaux. J'étais le jardinier, elle, une femme bien placée, mais on était comme une famille. **Vous pensez qu'un jour on trouvera le coupable ?** Bien sûr ! Dans le dossier, ils ne m'ont laissé aucune chance pour fournir des preuves de mon innocence. Ils n'ont gardé que les portes avec les inscriptions. C'est grâce aux portes qu'ils m'ont condamné, mais je suis persuadé que c'est aussi grâce aux portes qu'on va découvrir la vérité. Hier, ces portes étaient contre moi. Aujourd'hui, elles sont avec moi ■

1. Jean-Marie Rouart, « Omar. La construction d'un coupable » (Ed. de Fallois).

2. Omar Raddad, « Pourquoi moi ? » (Seuil).

**Critique**

Coupable ou innocent, Omar Raddad ? Roschdy Zem ne le dit pas mais assume l'angle empathique de son film, librement inspiré de la contre-enquête de Jean-Marie Rouart (« Omar. La construction d'un coupable ») et tiré du livre témoignage d'Omar Raddad, « Pourquoi moi ? ». En 85 minutes, voici donc exposées avec minutie, sincérité et émotion toutes les étapes de cette affaire rocambolesque dont on découvre, ébahi, les vastes zones d'ombre. On est avec les gendarmes dans la cave de Mougins, on est avec l'accusé au procès, on est avec le condamné dans la cellule, happé comme lui par la mécanique d'une machine judiciaire qui se met en marche et que rien ne peut arrêter. Dans le rôle de Raddad, Sami Bouajila, œil noir aux abois, est mimétique à souhait. Dans celui de l'académicien limier, Denis Podalydès est parfait en Rouletabille des années 90. Un film à hauteur d'homme sur la justice et le risque d'injustice ■ **C. O.-D.-B.**